

## **Lettre ouverte à M. le député et président du CG 04 Gilbert Sauvan, et à M. le préfet Michel Papaud**

L'ancienne gendarmerie de Forcalquier, propriété du Conseil Général des Alpes de Haute Provence (CG 04) est occupée depuis l'été dernier par une douzaine de squatteurs. Le lundi 07 janvier 2012 à 14 heures, le tribunal d'instance de Manosque traitera en audience de référé la nouvelle demande d'expulsion du CG 04.

### **Comment en est-on arrivé là ?**

Le bâtiment est resté à l'abandon près de 10 ans excepté une période d'occupation par une association et ce, à titre gracieux. Ladite association est partie en 2009.

Précédemment deux projets ont avorté sur l'ensemble du site appartenant à la mairie de Forcalquier et au CG 04 :

- La construction de logements sociaux : le prix demandé par le CG 04 était exorbitant.
- Le regroupement de tous les services publics a été abandonné lui aussi, car il était devenu démesuré et donc irréalisable vu les coûts engendrés.

### **La vérité doit être dite :**

Pas plus les squatteurs que le comité de soutien ne s'opposent au projet de réhabilitation visant le regroupement des services du Centre Médico-Social (CMS) : les locaux peuvent être visités à tout moment, comme cela a déjà été précisé au Conseil Général. Les squatteurs et le CRIPopulaire (membre du comité de soutien) l'ont précisé lors d'une audience le 04 octobre en présence de messieurs Echalon, Clément et Adrian, suivie d'une autre audience le 05 octobre avec le chef des services techniques et monsieur Roux, vice-président du CG 04.

### **La situation aujourd'hui :**

Un appel à candidature lancé par le CG 04 a retenu trois projets, reste donc à réaliser :

- L'étape du choix du maître d'œuvre et établir le budget
- Lancer l'appel d'offres aux entreprises
- Rechercher des financements.

Dans le meilleur des cas, la réhabilitation (avec présence ou pas des squatteurs dans les lieux) ne pourrait commencer qu'au cours de l'année 2014.

### **Le comité de soutien propose :**

- Qu'une réelle concertation s'engage entre le CG 04, les représentants du comité de soutien et des squatteurs.
- Que ces derniers puissent rester dans les lieux jusqu'au début des travaux et qu'une décision de relogement soit prise.

### **De la crise à la catastrophe :**

En France, le chômage (350 000 chômeurs supplémentaires prévus d'ici la fin 2013), la précarité, la pauvreté se sont étendues ces dernières décennies. Ainsi 9 millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté ; 13% sont contraints de renoncer à se soigner.

Plu 3,6 millions de personnes sont mal logées ou vivent dans le rue. Sans compter les plus de 5 millions en situation de fragilité à court ou moyen terme dans leur logement. Il manque 900 000 logements accessibles aux plus modestes. C'est cette situation qui conduit à l'existence de squatts.

Le gouvernement vient d'annoncer dans son plan anti-pauvreté la construction de 500 000 logements dont 150 000 logements sociaux. Il préconise que :

- pour obtenir une cession gratuite des terrains de l'Etat, il faudra inclure dans chaque réalisation

30% de logements très sociaux, c'est-à-dire du PLAI (prêt locatif à l'aide à l'intégration)

- les logements seront déclarés vacants au bout d'un an (contre 18 mois précédemment) et pourront être réquisitionnés. On recense en France plus de 2,3 millions de logements vides (317 à Forcalquier), ce qui est un vrai scandale national.

### **Une déception de plus**

Monsieur le député, vous avez approuvé ce projet de loi. Votre attitude concernant le squat de l'ancienne gendarmerie de Forcalquier va à l'encontre de la circulaire émise par la ministre de l'égalité des territoires et du logement, Cécile Duflot. La circulaire interdit l'expulsion sans relogement des personnes reconnues prioritaires avec le titre de la loi sur le droit au logement opposable (Dalo).

Une question se pose : peut-on approuver une loi à l'assemblée nationale et agir à l'opposé sur le territoire où l'on a été élu et que l'on préside ? Cette attitude, venant de la droite n'aurait surpris personne ; venant de la gauche, elle s'ajoute à la liste déjà longue des déceptions.

### **Situation du logement dans le sud du département.**

La situation est particulièrement aberrante, dans le bassin de vie de Manosque et Forcalquier. On n'a jamais autant construit et pourtant, les logements sociaux manquent toujours. Pourquoi ?

Toutes les communes de 2 500 habitants (excepté Sainte Tulle) font le choix du secteur privé au détriment du secteur social. Et, lorsqu'elles construisent du logement social, le PLAI est écarté au profit du PLS (prêt locatif social) destiné aux classes moyennes supérieures et du PLUS (prêt locatif à usage social) qui s'adresse à des revenus faibles et moyens. Il faut inventer un nouveau modèle pour le logement social afin de l'adapter à des publics ayant des revenus très faibles, tout en respectant la mixité sociale. Il y a là un débat fondamental à mener.

### **Monsieur le Préfet méconnaîtrait-il la situation du logement dans le 04 ?**

M. le Préfet, vous déclarez que « le droit au logement s'applique pleinement sur notre territoire ... » et que « les personnes ayant droit au terme de la loi sont satisfaites dans le délai légal de 3 mois ». Ceci est peut-être applicable dans le 04 pour la loi Dalo ; ça ne l'est sûrement pas, concernant le droit au logement notamment à Forcalquier.

Le déficit de logements sociaux est important : 200 à 300 demandes en attente à Forcalquier, entre 70 et 100 résidents déjà dans la ville (chiffres de 2008).

La part de logements sociaux dépasse à peine les 10 % à Forcalquier et les attentes peuvent durer parfois des années.

Le fait d'écarter la construction de logements très sociaux fait que les prix des loyers (y compris en HLM) deviennent inaccessibles au plus grand nombre.

Exemple : à la Bastide du Béveron on trouve des loyers à 780 euros pour un T4 et 900 euros pour un T5.

Résultat, de plus en plus, des foyers aux revenus modestes fuient nos villes et vont se loger dans les villages des alentours.

En clair, il faudrait doubler (dans le 04) la construction de logements sociaux, en veillant à respecter une mixité sociale et géographique.

Voilà, Monsieur le Préfet un beau combat à mener, plutôt qu'une expulsion de cette ampleur qui serait une première dans le département dont vous avez la charge.

Le comité de soutien au squatt de la gendarmerie  
(Attac 04, CGT France Agrimer, CRIP, FASE,  
NPA, PCF, Quedal 04, Voie Prolétarienne, et citoyens)

Copies à : Monsieur le sous-préfet de Forcalquier, Monsieur le député-maire de Forcalquier  
Les conseillers généraux des Alpes de Haute-Provence